



**Comité de programme  
du Secondaire**

Directrice :

Pr. Anne Sgard

[anne.sgard@unige.ch](mailto:anne.sgard@unige.ch)

## **PROCES VERBAL**

**Séance du COMPRO du lundi 28 octobre 2013**

de 17h00 à 19h00 – Salle PM 234

**PV ADOPTE**

---

### **Personnes présentes**

Anne Sgard (AS), Walter Loosli (WL); Charles Heimberg (CH), Claire Forel (CF), Alain Müller (ALM), Simon Toulou (ST), Andréas Muller (AM), Sophie Canellini (SC), François Bertagna (FB).

### **Personnes excusées**

Brigitte Gerber (BG), Raphaël Fornallaz (RF).

---

### **Ordre du jour**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 16 septembre 2013
3. Informations de la directrice
  - Retour sur la visite de la CDIP des 17 et 18 octobre 2013
4. Suite de la réflexion sur la gestion des flux en CCdida : état des travaux du Groupe en charge de la question « admissions »
5. Divers

## **1. Approbation de l'ordre du jour**

OJ approuvé.

Un divers : VAE, point demandé par François Bertagna

## **2. Adoption du PV du 16 septembre 2013**

PV adopté avec les corrections souhaitées.

## **3. Informations de la directrice**

### **➤ Retour sur la visite de la CDIP des 17 et 18 octobre 2013**

Commission d'experts de la CDIP, membres du groupe d'experts :

#### **Marco Costi**

Membre de la commission de reconnaissance secondaire I,  
Direttore della Scuola media di Ambri, Ambri

#### **Marc Honsberger**

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,  
Responsable de la filière secondaire II, Haute école pédagogique du canton de Vaud,  
Lausanne

#### **Cyril Petitpierre**

Président de la commission de reconnaissance secondaire I,  
Directeur de la formation, Haute école pédagogique du canton de Vaud, Lausanne

#### **Dr. Roland-Pierre Pillonel**

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,  
Directeur du Centre d'enseignement et de recherche francophone pour la formation des  
enseignants et enseignantes du secondaire I et II, Fribourg

#### **Peter Stalder**

Membre de la commission de reconnaissance secondaire II,  
Rektor des Gymnasiums Hofwil, Münchenbuchsee

#### **Prof. Bruno De Lièvre**

Expert international,  
Vice-doyen de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université  
de Mons-Haninaut (Belgique)

#### **Dr. Dominik Allenspach**

Secrétaire scientifique de la commission de reconnaissance pédago-thérapeutique

Voici la liste des personnes qui ont été rencontrées et entendues par le groupe  
d'experts:

*Accueil par la direction de la Haute Ecole*

- Un représentant du rectorat de l'Université de Genève
- Le directeur de l'IUFE : Bernard Schneuwly
- Le directeur adjoint : Walter Loosli
- L'administratrice : Sonia Bühler

*Direction de la filière d'études « Formation des enseignants du secondaire »  
(FORENSEC)*

- Anne Sgard, directrice du comité de programme (professeure de didactique de la géographie)
- Simon Toulou, responsable de la formation pratique
- Sophie Canellini, conseillère aux études
- Bernard Schneuwly, concepteur de la formation et ancien directeur du programme

*3 à 5 représentants du corps enseignant<sup>1</sup>*

- Jérôme David, professeur de didactique des littératures
- Rita Hofstetter, professeure d'histoire de l'éducation, sciences de l'éducation
- Isabelle Mili, professeure de didactique de la musique
- Marianne Jacquin, chargée d'enseignement de didactique de l'allemand
- Alain Muller, chargé d'enseignement dans le domaine des approches transversales

*Responsable formation pratique avec 2-3 praticiens formateurs*

- Simon Toulou, responsable de la formation pratique
- Jean-Marc Tosi, formateur en Français et Italien
- Jean-Pierre Guex, formateur en Mathématiques
- Caroline Ackermann, formatrice en Géographie

*Responsables de la recherche*

- Joaquim Dolz, professeur de didactique des langues et formation des enseignants
- Charles Heimberg, professeur de didactique de l'histoire
- Andreas Müller, professeur de didactique de la physique
- Sabine Vanhulle, professeure dans le domaine « Rapports théorie-pratique et développement professionnel des enseignants »

*Délégation des étudiants*

En ce qui concerne les professeurs, les participants aux entretiens ont été choisis de telle manière que la commission en rencontre qui proviennent de tous les domaines significatifs de la FORENSEC et de toutes les facultés impliquées dans la formation. Enseignement et recherche formant un seul tout à l'université dont la responsabilité incombe aux professeurs comme corps, il n'y pas de « responsables de recherche ». Nous avons ainsi pu composer, pour l'ensemble des entretiens, une délégation représentative des professeurs impliqués dans FORENSEC.

Les 4 principaux thèmes abordés ont été :

- **Avec la direction de la filière d'étude** : Collaboration et coordination, conditions d'accès, objectifs de formation, procédure d'examens, travaux de diplôme ;
- **Avec les représentants du corps enseignant** : Collaboration et coordination, qualification du corps enseignant, objectifs de formation, procédure d'examens, travaux de diplôme ;
- **Avec les responsables de la formation pratique et avec 2-3 praticiens formateurs** : Formation professionnelle pratique, organisation, collaboration et coordination, objectifs de formation, procédure d'évaluation ;
- **Entretien avec les responsables de la recherche appliquée** : recherche appliquée et développement.

- **Entretien avec les représentants étudiants** : perspective des étudiants, codécision, droit d'intervention, divers

Résumé de la synthèse faite à la direction de filière en clôture de la visite.

Le groupe d'experts a tenu à relever la cohérence d'ensemble significative dans le mode d'organisation et le système de fonctionnement de l'IUFE. Il a relevé la complexité de la gestion de l'institution, la charge de travail que cela représente pour l'administration, et mis en regard la cohésion dont les groupes successifs ont fait preuve : le projet est partagé et porté par toutes les parties prenantes.

Un problème soulevé en début de discussion, concernant la contrainte de 120 crédits exigés pour le secondaire 1, a été résolu ; dans la mesure où l'IUFE forme aux deux ordres, ce règlement se s'applique pas. . De plus, la quasi-totalité (90%) des étudiants de l'IUFE possède ces 120 crédits (Sonia Bühler et Sophie Canellini ont procédé à un récapitulatif/comptage du nombre de crédits détenu par chaque étudiant inscrit à l'IUFE).

A également été relevé et vivement apprécié :

- La formation pratique très conséquente ;
- La qualité des liens tissés avec les FT ;
- La place de la recherche à tous les niveaux;
- La place de la recherche dans le cahier des charges des CE ;
- Les liens et l'interaction avec l'Université ;
- Le projet de CAS pour les FT ;
- La charge de travail importante pour l'administration liée à la complexité du fonctionnement de l'institut ;

A été rediscuté :

- L'introduction de l'enseignement spécialisé dans le plan d'études ;
- La répartition dans les 2 ordres d'enseignement et l'identification de leur part respective dans la formation;
- Le choix de l'IUFE de fonder la deuxième année sur un stage en responsabilité ; c'est une spécificité de l'IUFE et les experts ont relevé la solidité des arguments de leurs interlocuteurs
- L'organisation des stages entre la 1<sup>ère</sup> année d'observation et la 2<sup>ème</sup> année ;
- La recherche qui est faite dans et sur les écoles de maturité ;

Différentes modifications sont à apporter, notamment des précisions à intégrer au règlement, ainsi que des compléments d'informations sur la recherche.. Puis tout passera par des commissions en plénières. Le compte rendu définitif de cette visite sera communiqué au printemps 2014.

Une reconnaissance du titre est à envisager pour la rentrée 2014, au plus tard fin d'année 2014.

Il n'y a a priori aucun problème majeur empêchant l'obtention de cette reconnaissance de diplôme.

#### **4. Suite de la réflexion sur la gestion des flux en CCdida : état des travaux du Groupe en charge de la question « admissions »**

**Ce groupe de travail 1**, qui émane du Compro, est chargé de faire des propositions sur les modalités d'admission à mettre en place à l'entrée du CCDIDA. Il doit rendre un rapport fin novembre au groupe « gestion des flux d'étudiants » (DIP-Rectorat-IUFE-associations professionnelles) qui transmettra au Conseiller d'Etat.

**Le 2<sup>ème</sup> groupe de travail**, IUFE/DIP/DIRECTIONS D'ECOLES, travaille sur les quotas relatifs aux places de stages.

##### **Propositions du groupe de travail 1 :**

Procédure concernant l'entrée en CCDida :

Il s'agit de classer des étudiants et non de les embaucher. Ce n'est pas un entretien d'embauche mais un entretien de sélection pour l'entrée en formation

Règle d'équité. Même procédure applicable à tous les étudiants.

Il faut constituer une commission d'admission.

La procédure comporte 3 étapes : examen du dossier, test de Français, entretien.

- Dossiers : Prise en compte de l'expérience et du parcours académique

Le dossier de l'étudiant : des normes assez strictes seront données sur la constitution du dossier, en particulier sur la rédaction de la lettre de motivation, du point de vue de la discipline que l'étudiant souhaite enseigner et du point de vue de l'enseignement proprement dit.

L'expérience dans l'enseignement ou toute expérience liée au milieu éducatif est souhaitée

- Test de français à passer obligatoire pour tous les étudiants et éliminatoire (seuil à déterminer).

Le style de test à passer sera déterminé avec la Maison des Langues.

- Entretien : constitution de jurys en binômes : avec tous les formateurs de l'IUFE (Profs, MER, CE). La commission d'admission sollicitera ces différentes personnes concernées afin qu'elles communiquent leurs disponibilités à travers un bulletin envoyé en janvier 2014. Elle organisera les binômes de manière à ce que un des membres au moins de la discipline soit présent pour chaque étudiant.

Procédure et grille d'entretien communes. La grille sera travaillée lors d'une séance du jeudi.

Les capacités à entrer en formation doivent être démontrées face au jury.

Tout doit être en place pour le 15 janvier.

L'organisation des entretiens pour l'entrée en MASE2 est encore à concevoir.

La séance est levée à 19h15.